DEPARTEMENT **DES DEUX-SEVRES**

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MAI 2017

Délibération n° D-2017-197

Certificats d'économie d'énergie - Information sur la vente effectuée

Conseillers en exercice : 45

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal: le 16/05/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 29/05/2017

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE. Monsieur Florent SIMMONET. Madame Valérie BELY-VOLLAND. Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Mme Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Excusés:

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Monique JOHNSON.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mai 2017

Délibération n° D-2017-197

Direction Patrimoine et Moyens

Certificats d'économie d'énergie - Information sur la vente effectuée

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La loi de programme fixant les Orientations de la Politique Energétique (POPE) du 13 juillet 2005 a créé le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Ce dispositif instaure une obligation d'économie aux vendeurs d'énergie et de carburants exprimée en kWh cumulé actualisé (kWh cumac).

L'attribution de CEE s'inscrit dans un processus légal strict contrôlé par les services de l'Etat (PNCEE). Les CEE sont matérialisés par leur inscription au registre national des certificats d'économies d'énergie, accessible au public et destiné à tenir la comptabilité des certificats obtenus.

Depuis 2006, la Ville de Niort s'est engagée dans le dispositif en valorisant les résultats des travaux d'économie d'énergie conduits sur son patrimoine. Une première vente a été effectuée en février 2015.

Afin de poursuivre la démarche, lors de la séance du 18 mai 2015, le Conseil municipal a approuvé le principe de vente des différents CEE disponibles pour les années à venir :

- en organisant des appels à offres ;
- en informant le Conseil municipal de la vente effectuée.

Aussi, en février 2017, par inscription en tant que vendeur sur le registre national et par des contacts directs, la Ville de Niort a fait connaître à l'ensemble des intervenants du dispositif son intention de vendre. La remise des offres a été clôturée le lundi 6 mars à 16 heures. Une dizaine d'offres ont été remises.

Il a été retenu l'offre la plus intéressante, à savoir la proposition de la société CTR-OFEE pour un montant de 86 568.22 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la cession des certificats d'économie d'énergie à la société CTR-OFEE, implantée à SAINT-CLOUD (92), pour un montant de 86 568,22 € net.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Le Conseil municipal a pris acte de la cession des Certificats d'économie d'énergie

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY